## PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CAPA des PLP de l'académie de Poitiers

RÉSULTATS du 29/11/2018 à 10h00 au 06/12/2018 à 17h00										
A. Nombre d'électeurs inscrits A = 1		462	1. Y a-t-il eu carence ?		Oui Non	Nombre de listes présentées		S	6	
B. Nombre de votants B =		961			Nombre de sièges à pourvoir		ir I	P= 10		
C. Bulletins blancs ou nuls C =		26				Quotient électoral (2 décimales)		les)		
D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D =		935				$G = \frac{D}{P} = \frac{935}{10} =$			93,50	
	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'Organisation interprofessionnelle de rattachement)		Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient  V  K =  G	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne :	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats		Nombre d'élus titulaires par liste
	CGT Educ'action / SNUEP-FSU		20	407	4	1	0	0		5
	Sud Education Union syndicale Solidaires		8	19	0	0	0	0		0
	SNALC Affilié à la CSEN		12	38	0	0	0	0		0
	FORCE OUVRIERE SNETAA-FO		20	334	3	1	0	0		4
	La CFDT dans l'éducation Pour que chaque v	oix compte	20	91	0	1	0	0		1
	SE-Unsa et SN2D		12	46	0	0	0	0		0

## Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature			
2 at 100 to 100					

D

RP

E-B

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)